



Numéro de l'acte	2017-79-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.2

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2017**

### **QUESTION N°2017-79**

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE** : Service public d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et du CAJ – Compte-rendu annuel à la collectivité

**RAPPORTEUR** : Madame Caroline SAUDEMONT

---

Par délibération n° 2013-123 du 24 juin 2013, la municipalité décidait de recourir à la procédure de Délégation de Service Public pour la gestion de son Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et du Centre Animation Jeunesse (CAJ)

Au terme de la procédure, le Conseil Municipal du 10 mars 2014 entérinait le choix du Maire et l'autorisait à signer la convention de Délégation de Service Public avec le centre social Jean Ferrat pour une durée de 5 ans.

Conformément aux dispositions de l'article L1411.3 du Code Général des collectivités Territoriales, complété par le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, l'article 25 de la convention de DSP prévoit que le délégataire devra adresser avant le 1<sup>er</sup> juin chaque année, un compte rendu comportant une partie technique et une partie financière.

### **1. Compte rendu technique de gestion de l'ALSH et du CAJ période d'été 2016**

#### **a-) Objectif du projet pédagogique :**

- Accepter les différences de chaque enfant et le considérer en tant qu'individu
- Respecter les rythmes individuels de l'enfant
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères
- Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie et développer leur sens des responsabilités
- Rendre le jeune acteur de ses vacances
- Permettre à l'enfant et au jeune de découvrir le monde extérieur par le biais de sorties éducatives et d'enrichir leurs connaissances dans divers domaines.
- Associer les parents, renforcer les liens avec les familles

#### **b-) Mise en place des projets d'animation :**

##### **➤ *Enfance 2 – 11 ans (Accueils de loisirs sans hébergement – ALSH) :***

- Durant les vacances scolaires, des sorties pédagogiques ont été organisées : Enerlya à Fauquembergues, Sortie Barques à Clairmarais, Loisinord à Noeux-les-Mines, Nausicaa, le centre d'éducation à la nature du Houtland...

- Organisation également d'activités variées, ludiques et créatives en fonction de l'âge des enfants, et du projet d'animation des animateurs. Des animations ont été proposées autour de thématiques abordant différents sujets comme « La musique », « Les Voyages dans le temps » ou encore « Sur la route du Carnaval ».

En 2016, le Centre social Jean Ferrat a souhaité organiser davantage d'activités transversales permettant d'aborder différents sujets comme l'écocitoyenneté, l'interculturalité ou encore la fraternité. Ces actions transversales ont permis également de faire le lien avec le CAJ qui accueille les 11-17 ans.

➤ *Jeunesse 11-17 ans (Contrat Animation Jeunesse – CAJ) :*

Les animateurs ont pu établir un planning d'activités en lien avec les thématiques définies : « Voyage en terre inconnue », « Musique » ou encore « Game Center ».

Trois animateurs ont proposé des activités variées, afin de toucher un maximum d'adolescents. Durant les vacances scolaires, les jeunes ont pu participer à diverses activités sportives, manuelles ou encore artistiques autour de thématiques comme « On est tous givrées », « Move your Body » ou encore « Hollywood » en été. Ces activités respectent le projet éducatif et pédagogique de la structure.

c-) Inscriptions :

- ALSH 2-11 ans : 458 enfants différents inscrits
- CAJ 11-17 ans : 194 jeunes accueillis durant les mercredis et les vacances (113 garçons et 81 filles)

d-) Jours de présence : (cf. annexe à la présente délibération)

- ALSH 2-11 ans (été) : 5064 jours
- CAJ 11-17 ans (été) : 2007 jours

**2. Compte rendu technique de gestion de l'ALSH et du CAJ période mercredi et petites vacances 2016**

Effectifs des mercredis 2016 :

	<b>NOMBRE D'ENFANTS DIFFERENTS ACCUEILLIS MERCREDIS</b>									
	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	sept.	oct.	nov.	déc.
<b>maternels</b>	7	7	7	10	10	13	11	11	10	7
<b>primaires</b>	14	14	16	14	19	16	23	20	19	13
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>20</b>
	<b>NOMBRE DE JEUNES DIFFERENTS PRESENTS MERCREDIS</b>									
	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	sept.	oct.	nov.	déc.
<b>CAJ</b>	40	21	27	18	18	47	30	33	33	27

:  
Effectifs des petites vacances 2016 :

	NOMBRE D'ENFANTS DIFFERENTS ACCUEILLIS VACANCES			
	VAC HIVER	VAC PRINTEMPS	VAC TOUSSAINT	VAC NOEL
	inscrits	inscrits	inscrits	inscrits
<b>maternels</b>	39	44	50	35
<b>primaires</b>	75	67	68	52
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>111</b>	<b>118</b>	<b>87</b>
	NOMBRE DE JEUNES DIFFERENTS ACCUEILLIS VACANCES			
	VAC HIVER	VAC PRINTEMPS	VAC TOUSSAINT	VAC NOEL
	inscrits	inscrits	inscrits	inscrits
<b>CAJ</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>55</b>	<b>33</b>

### 3. Compte rendu financier de gestion de l'ALSH et du CAJ année 2016

Le compte rendu financier de gestion de l'ALSH et du CAJ affiche les résultats suivants :

Les dépenses s'élèvent à 313 952.49 € comprenant l'ensemble des charges à caractère générales nécessaire au fonctionnement du service, les frais de personnel, les provisions pour dépréciation (correspondant aux factures impayées)

Les recettes s'élèvent à 137 795.67 € € comprenant la participation des usagers du service, la prestation de service de la CAF, l'aide au temps libre versé par la CAF, les aides de l'état pour certains salaires relatifs aux contrats aidés.

La subvention d'équilibre définitive s'élève donc à 178 156.82 € € au titre de l'année 2016 contre un budget initial prévu de 197 173 €.

Conformément à l'article 17, 4<sup>ème</sup> point du contrat de DSP, lorsque les coûts de fonctionnement sont maîtrisés par le délégataire, la commune reverse une participation complémentaire en contrepartie de cette bonne gestion. La participation complémentaire au titre de l'année 2016 s'élève à 1 379.45 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré prend acte de ce rapport.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 06 juillet 2017



Le Maire,

  
Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2017**

**Affiché le 07 juillet 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le six juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 30 juin 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Dominique SAUDEMONT  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Alain RICOUART  
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC  
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 18 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 10 absents excusés avec pouvoir

**Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.**